

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

15 AVR. 2008

SÉANCE DU 8 AVRIL À 18 HEURES 30

N° 2 - 39 / 2008 : SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU GRAND ALBIGEOIS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

L'An Deux Mille Huit, le 8 Avril 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 8 Avril 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Christian DELEBOIS, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Christelle GUILLAUMOT, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Gisèle DEDIEU, Laure SUDRE, Jacqueline MAUREL, Daniel GAUDEFROY, Robert PAGGI, Blandine THUEL

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Alain LONG, Noël RAMON, Claude COSTES, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc WISNIEWSKI, Monique MILHAU, Eliane CARLES, David KOWALCZYK, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Christian CHAMAYOU, Robert BOUDES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Françoise ALARY, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 67

Votants (titulaires, suppléants votants) : 40

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 AVRIL 2008

N° 2 - 39 / 2008 : SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU GRAND ALBIGEOIS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Pilote : Direction générale des services

Madame Christine DEVOISINS, rapporteur,

Conformément aux dispositions des articles L. 5711-1 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales et des articles L. 122-1 et suivants du Code de l'urbanisme, un syndicat mixte fermé a été constitué entre :

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.
La Communauté de Communes du Réalmontais.
La Communauté de Communes du Villefrancois.
La Communauté de Communes des Monts d'Alban

Le syndicat mixte est habilité à exercer les compétences suivantes :

- élaborer, approuver, suivre et réviser le schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) conformément aux dispositions des articles L.122-1 et suivants du Code de l'Urbanisme,

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, le syndicat mixte peut:

- réaliser ou faire réaliser toutes études ou travaux nécessaires à l'exercice de ses compétences,
- établir toute demande de subventions ou participations aux frais engagés pour sa mission,
- associer à tous travaux l'Etat, la Région, le Département, les Chambres consulaires et tout organisme ou personne pouvant avoir compétence en matière d'aménagement de l'espace ou être intéressés à l'élaboration, à la révision et au suivi du S.C.O.T.,
- recueillir l'avis de tout organisme ou association ayant compétence en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacement, d'aménagement ou d'environnement.

Le syndicat mixte est composé de délégués titulaires et de délégués suppléants désignés par les organes délibérants des Etablissements publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres. Il est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les conseils de communautés parmi leurs membres selon la répartition suivante :

3 représentants titulaires et 3 suppléants pour la Communauté de Communes du Villefrancois,

4 représentants titulaires et 4 suppléants pour la Communauté de Communes des Monts d'Alban,

7 représentants titulaires et 7 suppléants pour la Communauté de Communes du Réalmontais,

14 représentants titulaires et 14 suppléants pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Suite au renouvellement du conseil communautaire, il convient de procéder à la désignation des représentants.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu les statuts du syndicat mixte du SCOT,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 1^{er} avril 2008,

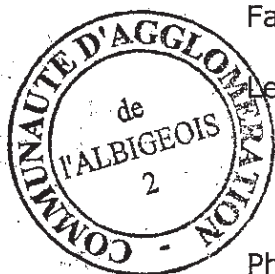
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **DÉSIGNE** les représentants suivants pour siéger au syndicat mixte du SCOT.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Anne-Marie ROSÉ	Monsieur Robert GAUTHIER
Monsieur Claude JULIEN	Monsieur Serge NEAU
Monsieur Robert PAGGI	Monsieur Max CHAIZE
Madame Marie-Claude DURAND	Monsieur Christian CHAMAYOU
Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE	Monsieur Pascal LAMESLE
Monsieur Thierry DUFOUR	Monsieur Gérard FABRE
Monsieur Jean MAURIÈS	Monsieur William NION
Madame Sarah LAURENS	Monsieur Thierry GINESTET
Monsieur Gérard POUJADE	Madame Laurence PUJOL
Monsieur Jean-Marie BOUAT	Monsieur Jean BANQUET
Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	Monsieur Jean-Charles BORGOMANO
Monsieur Dominique SANCHEZ	Monsieur Michel DELPOUX
Monsieur Jacques LASSERRE	Madame Christine DEVOISINS
Madame Michèle BARRAU-SARTRES	Madame Geneviève PARMENTIER

Pour extrait conforme,
Fait le 8 Avril 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

